



## FAIRMONT RÉSIDENCE - 2 PIÈCES

Location meublée

17 600 € / mois

(Charges comprises)

Type de produit <b>Appartement</b>	Nb. pièces <b>2 pièces</b>	Immeuble <b>Fairmont Résidence</b>	Quartier <b>Carré d'Or</b>
Superficie habitable <b>70 m<sup>2</sup></b>	Superficie terrasse <b>10 m<sup>2</sup></b>	Superficie totale <b>80 m<sup>2</sup></b>	Chambre <b>1</b>
Salle de bains <b>1</b>	Etat <b>Prestations luxueuses</b>	Meublé <b>Oui</b>	Vue <b>Vue mer</b>
Date de libération <b>1/09/2025</b>	Ref. <b>FR2P_</b>		

Situé au sein de l'un des plus grands hôtels de luxe d'Europe, ce deux-pièces entièrement meublé, aux prestations haut de gamme et offrant une vue mer imprenable, propose un cadre de vie exceptionnel. La résidence bénéficie de nombreux services et équipements, tels qu'un restaurant, un Beach Club, un bar lounge, un spa, un centre de fitness, une piscine chauffée accessible toute l'année, 18 salles de réunion et des boutiques de luxe.

L'appartement se compose d'une entrée, d'une chambre, d'une salle de bain et d'une kitchenette entièrement équipée. Le loyer comprend le service de ménage quotidien, le linge de maison, l'eau, l'électricité, la télévision et l'accès à internet.

Les résidents bénéficient également d'un accès à la piscine, à la salle de fitness et au solarium. Une place de parking est disponible en supplément au tarif de 500 € par mois.





CAROLI REAL ESTATE  
GROUPE CAROLI

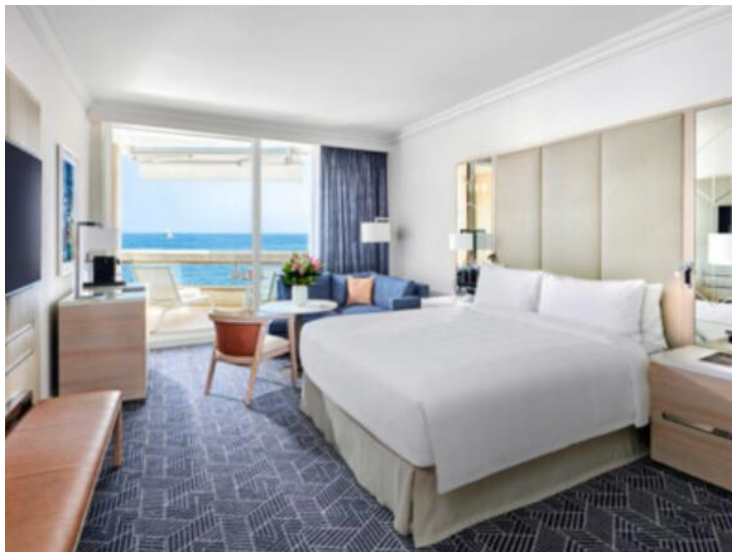
Caroli Real Estate

Tél : +377 93 25 51 22

Fax : +377 92 16 17 00

contact.carolirealestate@groupecaroli.mc

www.caroli-realestate.com



MonteCarlo-RealEstate.com

Page  
2/2

Ref. : FR2P\_

Ce document ne fait partie d'aucune offre ou contrat. Toutes mesures, surfaces et distances sont approximatives. Le descriptif et les plans ne sont donnés qu'à titre indicatif et leur exactitude n'est pas garantie. Les photographies ne montrent que certaines parties de la propriété. L'offre est valable sauf en cas de vente, retrait de vente, changement de prix ou d'autres conditions, sans préalable.